



Le Circaète est également appelé « Aigle aux serpents » du fait de son régime alimentaire basé essentiellement sur les reptiles (serpents et gros lézards)

Valeur patrimoniale

Statut européen :

Directive Oiseaux (annexe I)
Convention de Berne (annexe II)
Convention de Bonn (annexe II)
Liste rouge Europe : Rare (SPEC 3)

Statut national :

Liste rouge nationale : Non menacé

Statut régional :

Liste rouge : En Déclin

Répartition

En Europe :



En France et en LR :

En France, l'espèce est nicheuse dans la moitié Sud du pays où elle peut être présente en densités élevées (cas du Languedoc-Roussillon). La région LR rassemble près d'un quart de la population française.

Sur le site :

cf. carte ci-après

Directive Oiseaux : annexe I

A080

Circaète Jean-le-Blanc

Circaetus gallicus – Aquila marcenca

Nombre de couples sur la ZPS : 2-5

Hiérarchisation : 6

Morphologie

Rapace diurne de grande taille (160-180 cm d'envergure) remarquable par sa grosse tête et ses grands yeux jaunes. Plumage : tête et gorge brun sombre, dessous blanc piqueté de brun, dessus bicolore brun roussâtre et rémiges presque noires. Son vol stationnaire et sa silhouette massive sont des plus caractéristiques.

Ecologie de l'espèce

- **Habitat** : Vastes étendues ouvertes (maquis, pelouses et rocailles) pour son alimentation ; massifs forestiers, même clairsemés, pour sa reproduction. Le nid est situé sur les versants abrités des vents dominants.
- **Alimentation** : Régime alimentaire essentiellement basé sur les reptiles (serpents et lézards). Plus rarement batraciens et micromammifères, surtout lors de son arrivée au printemps.
- **Reproduction [avril-août]** : Début avril, il construit ou rafraîchit sa plateforme faite de petites branches entrelacées au sommet d'un arbre. Envol du jeune unique début août.
- **Migration** : Part hiverner en Afrique subsaharienne en septembre-octobre pour revenir en mars. Quelques individus semblent tenter d'hiverner dans le Roussillon.

Habitats utilisés sur le site

Le Circaète est le grand rapace le plus couramment observé sur le site. Il fréquente une large gamme de milieux ouverts favorables à son alimentation (pelouses, rochers, maquis clairs). De ce fait, la partie est du site est plus favorable à cette espèce. Notons qu'une importante proportion de la population d'Europe de l'ouest passe, lors la migration printanière (mars), au-dessus des Albères.

Effectifs nicheurs et tendance démographique sur le site

Le nombre de couples nicheurs est difficile à estimer étant donné la distance importante que peut parcourir un oiseau lorsqu'il part chasser. Selon toute vraisemblance, la population nicheuse doit être comprise entre 2 et 5 couples. Notons qu'en plus des couples nicheurs, des adultes et immatures des couples

Etat de conservation

■ En France :

Après la forte diminution de l'espèce entre 1950 et 1970, les effectifs semblent être remontés suite à sa protection légale et à l'augmentation de la surface boisée en France.

	Effectif (en couples)	%
Effectif européen*	5 200-7 000	-
Effectif français	2 400-2 900	41 à 46%
Effectif régional	420-710	17 à 24%
Effectif départemental	30-100	4 à 24%

* Russie et Turquie non comprises

■ Sur le site :

« Moyen » pour l'espèce et ses habitats.

Etudes à développer

Une étude spécifique visant à rechercher les nids de Circaète est impérative pour pouvoir définir des périmètres de protection précis.

voisins peuvent également venir chasser sur le Massif. En conséquence, on peut estimer que 10 à 20 individus s'alimentent régulièrement sur le site.

Menaces pesant sur l'espèce et ses habitats

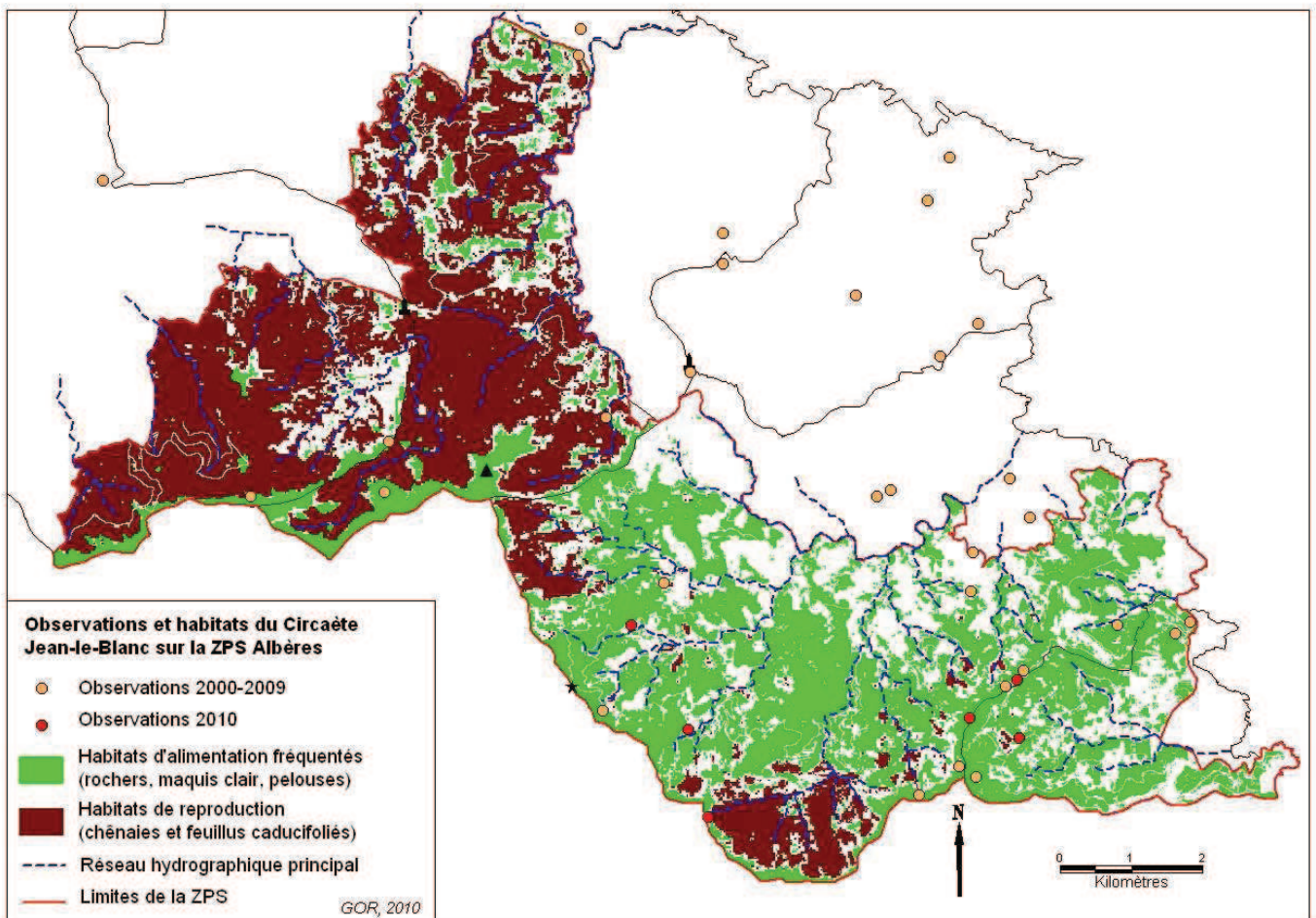
- Fermeture du milieu
- Destruction de ses habitats (pelouses, maquis bas et boisements)
- Dérangement humain aux alentours des sites de reproduction
- Traitement phytosanitaire (entraînant une diminution des reptiles)
- Electrocutation et collision sur le réseau électrique Moyenne Tension
- Incendies des boisements où l'espèce se reproduit

Mesures de gestion favorables

- Limiter la fermeture des milieux en entretenant les dernières pelouses
- Neutraliser les lignes électriques dangereuses
- Limiter les traitements phytosanitaires
- Prendre en compte les habitats du Circaète Jean-le-Blanc et de ses proies (reptiles) dans tout projet d'aménagement

Responsabilité sur le site

Le Circaète étant encore fréquent en Europe du sud, la responsabilité vis-à-vis de cette espèce sur le site est modérée : **Note =6/14**



Bibliographie indicative

BIRDLIFE International, 2004 - CERET JP., 2008 - GARRIGUE J., 2006 - MANOSA S., 2004 - MALAFOSSE J.-P. & JOUBERT B., 2004 - MERIDIONALIS, 2004 - MERIDIONALIS, 2009 - POMPIDOR JP., 2004